

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 547

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Avril 2012

«Ce qui fait l'universalisme d'une langue n'est pas, comme le prétend aujourd'hui l'anglo-américain, de tenir lieu de toutes les autres langues, mais de donner accès à tous les domaines de la culture, de la technique et des sciences.»

(Philippe de Saint Robert)

«Bashing»

«On en a marre du *bank bashing*», devenu un sport national ! » lit-on dans un périodique français. Dans les milieux bancaires on ne saurait s'exprimer intelligiblement sans recourir au «sabir atlantique» réprouvé par Etienne.

Entre autres acceptions *bashing* signifie «dénigrement systématique», si l'on veut bien se satisfaire du français.

Proposons donc : *dénigrement, critique, calomnie, condamnation, reproche, blâme, attaque, diatribe, jugement défavorable*, etc.

(Défense du français, N° 547, avril 2012)

«Biopic»

«Pourquoi les biopics font-ils fureur en ce moment ?»

Oui, pourquoi ?

Est-ce que si la chose était exprimée en français, elle aurait moins de succès ? Peut-être serait-il trop risqué de parler de *film biographique*.

(Défense du français, N° 547, avril 2012)

Collatéral

«Les cultures commencent à souffrir et les dommages collatéraux se multiplient» titre un quotidien lausannois.

L'adjectif *collatéral* n'a rien en soi de condamnable si ce n'est son emploi devenu pléthorique dans nos médias.

Emprunté au latin (*cum* «avec» et *lateralis* «à côté de») *collatéral* désigne ce qui se trouve à côté d'autre chose. Méd.: nerf collatéral; archit.: nef collatérale; géogr.: points collatéraux; droit: parents collatéraux.

Sous l'influence de l'anglais (*parallèle, concomitant, secondaire, accessoire*), son utilisation trop souvent intempestive risque d'entraîner un glissement de sens fâcheux. Lorsque la presse parle de dégâts, de dommages collatéraux, de pertes ou victimes collatérales c'est souvent improprement pour qualifier les conséquences *annexes, complémentaires, indirectes, corollaires, subséquentes* de certains événements.

A notre époque qui s'enivre de mots «tendance», ce terme est à consommer avec modération.

(Défense du français, N° 547, avril 2012)

Coordinations fautives

«C'est parti pour quatre jours de bonheur sur et autour du Léman.»

«Un Hellène sur quatre vit sous ou tout près du seuil de pauvreté.»

Ces deux titres relevés dans la presse vaudoise montrent deux types de coordination incohérente. Il faut savoir que des éléments coordonnés doivent être de même nature grammaticale et de même fonction. On ne peut coordonner, syntaxiquement, que des éléments (mots ou groupes de mots; sujets, compléments, attributs, propositions principales ou relatives) de même nature ayant la même fonction dans un énoncé. Cette coordination est marquée par des conjonctions de coordination ou des locutions conjonctives de subordination.

Les titres corrects devraient être: «Un Hellène sur quatre vit très près du seuil de pauvreté ou même au-dessous»; «C'est parti pour quatre jours de bonheur sur le Léman et alentour».

(Défense du français, N° 547, avril 2012)

«Crash-test»

«Le laboratoire VegeTech travaille depuis huit mois sur des *crashes-tests*» pour homologuer ce champignon.»

Crash-test: test de résistance aux chocs.

On ne discerne pas très bien ce que la résistance aux chocs peut avoir de commun avec un laboratoire d'études de résistance mécanique.

Le terme français de *test d'efficacité* serait plus approprié.

(Défense du français, N° 547, avril 2012)

«Factory store»

«Le défi de l'équipe est maintenant d'expliquer le concept *factory store* à une clientèle familière et sportive...»

Et qui expliquera à ladite clientèle le sens de cette expression anglaise ?

Factory «usine, fabrique» et *store* «dépôt, entrepôt, réserve».

Les clients les plus perspicaces auront deviné qu'il s'agit tout simplement de *magasin d'usine*.

Rien de plus facile que l'anglais... une fois traduit en français.

(Défense du français, N° 547, avril 2012)